



BARÈME D'HONORAIRES

JS IMMOCONSEIL

SAS au capital de 3000€ - RCS BELFORT 938884467

Siège social : 4b Rue Duvernoy 25400 AUDINCOURT

Tel : 03.39.64.21.23 - E-mail: audincourt@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 01 Septembre 2025

Honoraires de transaction pour tous bien en Mandat-Favoriz:

- **Forfait de 3500 € + 5.5% du prix de vente.**

Avec un minimum de 6000€ jusqu'à 45000€.

Sauf garage ou box : forfait de 2500€ uniquement.

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particulier :

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence:

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat:

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur: 150 € à la charge du vendeur / non facturé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence.



BARÈME D'HONORAIRES

JS IMMOCONSEIL

SAS au capital de 3000€ - RCS BELFORT 938884467

Siège social : 4b Rue Duvernoy 25400 AUDINCOURT

Tel : 03.39.64.21.23 - E-mail: audincourt@lafort.com

Ventes – Barème à compter du 01 septembre 2025

Honoraires de transaction pour tous bien en Mandat Simple:

- **Forfait de 3500 € + 6.5% du prix de vente.**

Sauf garage ou box : forfait de 2500€ uniquement.

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particulier :

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence:

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat:

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur: 150 € à la charge du vendeur / non facturé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence.



Locations – Barème à compter du 17 janvier 2025

Plafond des honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	8 € TTC / m ² de surface habitable	8 € TTC / m ² de surface habitable
État des lieux d'entrée	3€ TTC / m ² de surface habitable	3€ TTC / m ² de surface habitable

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail d'habitation	90% TTC du loyer mensuel hors charges	90% TTC du loyer mensuel hors charges
Bail professionnel	10% HT du loyer annuel, soit 12% TTC	10% HT du loyer annuel, soit 12% TTC
Bail commercial	10% HT du loyer annuel, soit 12% TTC	10% HT du loyer annuel, soit 12% TTC
Bail stationnement (parking, garage...)	50€ TTC	50€ TTC